

ATTESTATION DE DEPOT DE CAPITAL

Je soussigné, Lionel FEBBRARO, Président Délégué de la CARPA de Marseille - CAISSE de REGLEMENTS ET SERVICES DES AVOCATS AU BARREAU DE MARSEILLE dont le Siège Social est 49 Rue Grignan - (13006) - MARSEILLE, certifie que Maître Camille MERLET- Avocat au Barreau de Marseille - a déposé au compte CARSAM "SEQUESTRES" ouvert à la S.G - numéro 00050015259 94, la somme de 1 000,00 € (Mille euros), par virements se décomposant comme suit :

-990 € de Société civile BEVI 2, en date du 06.11.2025

-10 € de Monsieur Anthony BEZAZ, en date du 06.11.2025

Représentant l'apport en numéraires du capital social de la SARL AB, ayant son Siège Social à VARS – 05560 – LE POINT SHOW et actuellement en COURS d'IMMATRICULATION.

Les fonds seront débloqués par Maître Camille MERLET, au vu de l'extrait K BIS du Registre du Commerce.

Fait à Marseille, le 7 novembre 2025
LE PRESIDENT DELEGUE
Lionel FEBBRARO

SEQUESTRE N° 2025/12344